

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SEANCE EXCEPTIONNELLE 25 MAI 2018

PRESENTS :

Représentants des personnels – titulaires :	Représentants des personnels – suppléants :
FSU	
Bernadette HENNY-SCHEMID représentée par M. Ratabouil	Michèle RATABOUIL
SGEN-CFDT	
Laurence SCHMITT représentée par J. Buosi à partir de 12h15. Départ de ce dernier à 13h15	Karine DUVIGNAU
Jaime HERNANDEZ YANEZ	Joseph BUOSI
Sophie GOSSELIN	
FERC-SUP-CGT	
Michelle PERREAUX PROGNON	Jean-Luc ANTONUCCI
Laurent DAMIEN représenté par J-L. Antonucci à partir de 12h30	
UNSA	
Michel REZNIKOFF	Evelyne LEON
SNPTES	
Jean Pascal THIBAUDIERE	Juliette PUCHOL

Représentants de l'administration :

R. Laganier, administrateur provisoire, président du CHSCT – H. Calmes, responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines, directrice des ressources humaines.

Experts et invités :

A. Miaoulis, directeur général des services - A. Dintilhac, directeur général des services adjoint - J. Fernandez, médecin de prévention - M. Samazan, conseiller de prévention – M. Maydiou, responsable du pôle environnement professionnel (PEP) – M. Rigal, assistante RH PEP

Excusé : F. WIITKAR, Inspecteur Santé Sécurité au Travail

Secrétariat administratif du CHSCT : M. Maydiou, responsable du pôle environnement professionnel

ORDRE DU JOUR :

Avis du CHSCT sur l'usage du droit de retrait par des personnels

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Questions soumises au vote par le président du CHSCT :

- 1) Considérez-vous que les personnes ayant fait valoir leur droit de retrait le 23 mai 2018 faisaient face à une situation réelle ou ressentie présentant un danger grave et imminent justifiant qu'ils se retirent de leur poste de travail ?

Vote Pour à l'unanimité (8 votants)

- 2) A partir du 24 mai 2018, en l'état actuel de la situation, considérez-vous que l'usage du droit de retrait est justifié ?

Vote : 0 Pour, 5 Contre, 1 Abstention, 1 NPPAV (7 votants)